

Règlement

Course de caisses à savon

Dimanche 7 septembre - Rue du Saint-Esprit

Préambule

La course de caisses à savon consiste en un défilé et une course d'engins originaux, farfelus et insolites. L'objectif est de personnaliser sa caisse selon ses goûts et ses idées, sans oublier le déguisement de l'équipage.

Cette course est gratuite et ouverte à toutes et tous, en solitaire ou par équipes. Elle est organisée par les enfants élus du Conseil Municipal des Enfants de Lesneven.

Déroulé de la course

13h - Exposition des caisses à savon sur le parking. Contrôle des caisses à savon.

14h30 - Parade des caisses à savon

15h - Départ officiel de la course. Les participants s'élancent un par un sur une route sécurisée et fermée à la circulation. Chaque équipage pourra effectuer deux descentes.

17h30 - Remise des prix

Prix décernés

Des prix seront décernés par un jury formé des enfants élus au Conseil Municipal des Enfants. Ces prix pourront inclure les catégories suivantes :

- Caisse à savon la plus rapide
- Plus belle caisse à savon
- Caisse à savon la plus originale
- Caisse à savon la plus lente

Âge requis

La course est ouverte à tous les âges. **Les enfants de moins de 10 ans devront impérativement être accompagnés d'un adulte.** Les mineurs non accompagnés de leur parent devront joindre une autorisation parentale dûment remplie.

Aspects techniques des caisses à savon

La caisse à savon est un véhicule non motorisé fabriqué artisanalement, avec des contraintes de construction minimales afin de favoriser la créativité des participants. Cependant, la sécurité des pilotes et du public doit être la priorité absolue.

Ainsi les caisses doivent posséder :

- 3 ou 4 roues. Les roues sont de bonne qualité et de préférence gonflables, elles ne peuvent pas être en plastique.
- Un plancher et un siège conducteur au plus près du châssis.
- Un système de freinage efficace agissant simultanément sur au moins 2 roues. Pas de freins au sol.
- Un système de direction permettant de maîtriser aisément l'engin. Un volant est préférable, un guidon devra obligatoirement être protégé aux extrémités.
- Des matériaux non dangereux pour les pilotes ou le public, aucun équipement en verre ni objet coupant ou tranchant.
- Ceinture et/ou harnais
- Un point d'attache boulonné ou soudé à l'avant afin de pouvoir les remorquer.
- Le véhicule doit pouvoir être déplacé par deux personnes (barre de poussée à l'arrière du véhicule par exemple)
- La taille du véhicule ne pourra être supérieure à :
2.60m de long
1.70m de large

Equipement de protection obligatoire

Le port du casque est obligatoire. Un casque de moto est conseillé, mais un casque de ski ou de roller est autorisé. Le casque doit être adapté au pilote et pouvoir s'attacher. Une tenue protégeant l'intégralité du corps de manière efficace est obligatoire, elle est composée de :

- Gants couvrant entièrement les doigts. Les gants de cyclistes et de laine sont interdits.
- Haut à manches longues
- Pantalon
- Chaussures fermées
- Le port de genouillères et de coudières est vivement conseillé

Contrôle

Un contrôle sécurité sera effectué sur chaque caisse par un commissaire de course. La caisse à savon ne doit pas être dangereuse pour les pilotes ou les spectateurs. Les constructions qui ne seront pas jugées fiables seront refusées.

Sécurité du parcours

L'organisateur s'engage à mettre en œuvre tous les dispositifs nécessaires pour garantir la sécurité des participants et du public.

Le parcours est balisé par des ballots de paille, des barrières, etc.

Des commissaires sont placés dans les endroits dangereux ou stratégiques en liaison permanente avec l'organisation. Des secouristes seront présents.

Responsabilités

L'organisateur décline toute responsabilité en cas de vol, d'incident ou d'accident ou de tout dommage matériel ou corporel subi par les participants ou causés à des tiers et ne pourra être tenu responsable.

Tout participant doit être couvert par sa propre assurance responsabilité civile et s'engage à respecter le présent règlement. L'acceptation de ce règlement implique que le participant renonce à faire valoir toute revendication, de quelque nature qu'elle soit, auprès de l'organisateur.

Droit à l'image

Les participants sont informés que des photos et vidéos seront prises lors de cet événement, celles-ci pourront être utilisées par la Mairie de Lesneven ainsi que les journalistes. L'acceptation de ce règlement implique l'acceptation de la diffusion de ces photos et vidéos sous toute forme et sur tout support, et notamment : presse, site internet, réseaux sociaux.

L'organisateur s'interdit expressément de procéder à une exploitation des photos et vidéos susceptible de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation.

Inscriptions

L'inscription et la participation sont gratuites.

L'inscription est à envoyer à l'adresse mail suivante : **secretariat@lesneven.bzh** ou à déposer à l'accueil de la mairie de Lesneven ou à la médiathèque de Lesneven.

Les inscriptions seront closes le **31 août**.

Pour valider son inscription, le participant doit :

- Joindre ce présent **règlement signé**
- Joindre le **bulletin d'inscription** (page 4). Pour les personnes mineures non accompagnées de leur parent, remplir l'**autorisation parentale**
- Joindre une attestation d'**assurance responsabilité civile**.

Nom(s) et prénom(s) :

Signature(s) précédée(s)
de la mention « Lu et approuvé » :

Bulletin d'inscription

Dimanche 7 septembre - Rue du Saint-Esprit

Nom de l'équipe : _____

Nom et prénom 1 : _____

Date de naissance : ____/____/____

Adresse : _____

Téléphone : ____-____-____-____-____

Mail : _____

Nom et prénom 2 : _____

Date de naissance : ____/____/____

Adresse : _____

Téléphone : ____-____-____-____-____

Mail : _____

Nom et prénom 3 : _____

Date de naissance : ____/____/____

Adresse : _____

Téléphone : ____-____-____-____-____

Mail : _____

Autorisation parentale pour les participants mineurs

Je / nous soussigné(e) (nom et prénom) : _____

Parent(s) de : _____

Adresse : _____

Téléphone : ____-____-____-____-____

Mail : _____

☐ Autorise mon enfant à participer à la course de caisse à savon organisée par la
Commune de Lesneven le 7 septembre 2025

Fait le : ____/____/____ À : _____

Signature(s) : _____